

Le Réseau national pour l'innovation en matière de ressources humaines pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) et un travail décent.

Les ressources sont fournies à titre informatif uniquement. Consultez toujours les lois en vigueur dans votre province ou votre territoire afin de créer des politiques et des procédures qui répondront aux besoins de votre organisation.

[Inscrire ici le nom de l'organisation]

Description de l'emploi d'éducatrice ou d'éducateur suppléant

CATÉGORIE D'EMPLOI : Suppléance

TITRE DU POSTE : Éducatrice/éducateur suppléant (*insérer le niveau ou l'agrément requis*)

LIEU : (*insérer le type de service/programme et le lieu*)

RELÈVE DE (ORDRE HIÉRARCHIQUE) : (*insérer le titre du membre du personnel dont elle/il relève*)

SOMMAIRE :

Les éducatrices et éducateurs suppléants appuient les éducatrices à la petite enfance et les aides-éducatrices en fournissant des soins attentifs et des activités éducatives adaptées aux besoins des enfants dans un environnement sain et sécuritaire en collaboration avec leurs collègues en l'absence des éducatrices ou aides-éducatrices habituelles.

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

- Exécuter les tâches conformément à l'énoncé de mission et aux valeurs fondamentales de [*nom de l'organisation*] et au mandat de notre garderie.
- Appuyer les éducatrices la petite enfance et les aides-éducatrices en fournissant aux enfants qui sont confiés à la garderie des services de garde de qualité élevée qui répondent à leurs besoins variés et stimulent leur développement optimal sur le plan physique, social, cognitif et intellectuel.

LES TÂCHES, SANS S'Y LIMITER, COMPRENNENT :

- Répondre aux besoins de continuité des enfants au chapitre des soins, des activités quotidiennes et des activités éducatives en l'absence de leur éducatrice habituelle; rassurer les enfants au besoin; recevoir de l'éducatrice ou de l'aide-éducatrice des directives pour réaliser les activités prévues.
- Mettre en œuvre le programme éducatif et aider à organiser le local pour les activités et les apprentissages prévus comme demandé par l'éducatrice ou l'aide-éducatrice; fournir un environnement accueillant et chaleureux en manifestant de l'affection aux enfants et en acceptant et appuyant chaque enfant; orienter et aider les enfants dans leurs activités éducatives et quotidiennes et dans les périodes de transition; enseigner aux enfants les comportements appropriés et les compétences par l'exemple, des conseils, la médiation, l'observation, des questions, des démonstrations et le renforcement.
- Observer les enfants et assurer leur sécurité en tout temps, et signaler tout problème à l'éducatrice ou l'aide-éducatrice.

Le présent document sert uniquement de guide. Il s'inspire d'un document produit initialement par les Services à l'enfance Andrew Fleck aux fins de le partager à titre de ressource avec le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Le Réseau national pour l'innovation en matière de ressources humaines pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) et un travail décent.

Les ressources sont fournies à titre informatif uniquement. Consultez toujours les lois en vigueur dans votre province ou votre territoire afin de créer des politiques et des procédures qui répondront aux besoins de votre organisation.

- Répondre aux besoins physiques des enfants; les aider au besoin à acquérir les habiletés personnelles, comme se laver, s'habiller, aller aux toilettes, manger; changer les couches; nourrir les enfants et veiller à ce que leurs besoins alimentaires quotidiens soient respectés; s'assurer que les enfants sont propres, secs et vêtus de façon appropriée.
- Aider à maintenir un environnement sain et sécuritaire; signaler les accidents et incidents à l'éducatrice; observer et signaler une maladie ou des problèmes de santé; vérifier les lieux pour détecter tout risque à la santé et à la sécurité.
- Accueillir les familles et les enfants de manière positive.
- D'autres tâches connexes peuvent être assignées par l'éducatrice, l'aide-éducatrice ou la coordonnatrice du programme.
- Se conformer aux normes en matière de santé et de sécurité au travail.

QUALIFICATION

- Cumul d'au moins trois mois d'expérience à prendre soin d'enfants.
- Aptitude de communication verbale.
- Dossier de vérification pour travail auprès de personnes vulnérables sans tache - mis à jour dans les six derniers mois
- Certificat à jour de secourisme général et de soins immédiats en RCR.
- Expérience de travail en équipe.
- Le travail exige fréquemment un effort physique léger à moyen (soulever des poids pouvant atteindre 20 kg ou 44 livres) et oblige à se pencher, se mettre à genoux et s'accroupir.
- Doit pouvoir travailler à l'extérieur au moins deux heures par jour toute l'année - y compris par temps froid, chaud et humide et lorsqu'il neige ou pleut.
- Apte et disponible pour affectation à des quarts entre [*insérer les heures d'activités auprès des enfants de l'ouverture à la fermeture, y compris les heures de travail rémunérées pour préparer les activités, organiser le local ou exécuter d'autres tâches*]
- Sensibilité et respect à l'égard des personnes de différentes cultures
- Expérience de travail auprès d'enfants ayant des besoins particuliers est un atout.
- [*Exigences linguistiques et avantages de posséder une langue seconde*]
- Détenir un diplôme collégial ou universitaire en ÉPE d'un collège ou d'une université reconnue ou une scolarité équivalente est un atout.

Le présent document sert uniquement de guide. Il s'inspire d'un document produit initialement par les Services à l'enfance Andrew Fleck aux fins de le partager à titre de ressource avec le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.